



17 janvier 2022

CIRCULAIRE CTOI 2022-05

Madame/Monsieur,

CORRESPONDANCE DE LA CHINE EN CE QUI CONCERNE LES LIMITES DE CAPTURES ALLOUEES EN 2022 POUR L'ALBACORE

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un courrier de la République Populaire de Chine.

Cordialement,

Christopher O'Brien Secrétaire exécutif

Pièce jointe :

• Courrier de la Chine

Distribution

Parties contractantes de la CTOI: Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. Parties coopérantes non-contractantes: Sénégal Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie: Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

中华人民共和国农业农村部渔业渔政管理局

BUREAU OF FISHERIES, MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL AFFAIRS, PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA

地址:北京市朝阳区农展南里 11 号 邮政编码: 100125 Address: No.11, Nongzhan Nanli, Beijing, 100125 电话 (TEL): 86-10-59192923 传真 (FAX): 86-10-59193056 Email: bofdwf@126.com

Position de la République Populaire de Chine sur la limite de capture d'albacore allouée pour 2022 dans la zone CTOI

Christopher O'Brien

14 janvier 2022

Secrétaire exécutif

Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI)

Email: secretariat@iotc.org

Cher M. O'Brien,

Je vous remercie pour l'envoi de la Circulaire CTOI 2021–78 concernant la limite de capture d'albacore allouée pour 2022.

Nous pensons, cependant, qu'il est de la pratique de longue date de la CTOI de séparer la capture de thons de la flottille de la Chine continentale et de Taiwan province de Chine. En outre, la présente délégation a clairement mentionné, à la 25ème Session de la CTOI que la limite de capture pour la Chine continentale sera appliquée selon le paragraphe 7, et que le paragraphe 11 s'appliquera à la limite de capture de Taiwan province de Chine. Sur la base de la pratique de longue date de la CTOI, la limite de capture d'albacore pour la République Populaire de Chine en 2022 sera de 15 339 t (4 641 t pour la Chine continentale et de 10 688 t pour Taiwan province de Chine), et non de 10 557 t. Par conséquent, la présente délégation ne saurait accepter d'utiliser le paragraphe 5 afin de calculer la limite de capture d'albacore pour la République Populaire de Chine en 2022.

Jungey Mr

Je prie le Secrétariat de bien vouloir diffuser le présent courrier à toutes les CPC de la CTOI.

Cordialement,

Jiangfeng ZHU

Chef de délégation auprès de la CTOI Bureau des pêches Ministère de l'Agriculture et des Affaires Rurales R. P. de Chine